

**Exonération partielle des droits d'inscription différenciés pour les étudiants extracommunautaires – Année 2021-2022.**

## Conseil d'administration du 1<sup>er</sup> février 2021

### Délibération 2021/02/CA-009

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1, L. 712-3, R.719-50 ;*

*Vu le décret n° 2019-344 du 19 avril 2019 relatif aux modalités d'exonération des droits d'inscription ;*

*Vu l'arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur, notamment ses articles 8, 17 et 20 ;*

*Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier ;*

*Vu l'avis favorable de la Commission formation et vie universitaire du 26 janvier 2021 ;*

#### **Après en avoir délibéré, les conseillers décident :**

Pour l'année universitaire 2021-2022, sont éligibles à une exonération partielle, sans qu'ils aient besoin d'en faire la demande, les usagers mentionnés à l'article 8 de l'arrêté du 19 avril 2019 susvisé dans les conditions suivantes :

**Article 1 :** Les étudiants bénéficiaires du dispositif sont les étudiants extracommunautaires inscrits à l'Université Toulouse III-Paul Sabatier dans une formation préparant à un diplôme national ou à un titre d'ingénieur diplômé.

**Article 2 :** Cette exonération est accordée dans la limite de 10 % des étudiants inscrits hors boursiers de l'Etat et pupilles de la Nation.

**Article 3 :** L'exonération partielle aboutit à ramener le montant annuel des droits d'inscriptions acquittés par ces usagers pour l'année universitaire 2021-2022 à celui prévu au tableau 1 annexé à l'arrêté du 19 avril 2019 susvisé, au lieu et place du tableau 2 annexé au même arrêté.

**Article 4 :** Les étudiants bénéficiaires de la présente exonération en 2021-2022 continuent d'en bénéficier les années suivantes jusqu'à la fin du cycle correspondant au diplôme préparé, incluant redoublements et prolongations de cursus prononcées à des fins pédagogiques.

Toulouse, le 1<sup>er</sup> février 2021  
Le Président,



Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 36  
Nombre de membres présents ou représentés : 32

Nombre de voix favorables : 31  
Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre d'abstentions : 1  
Ne prennent pas part au vote : 0